



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

Conformément au paragraphe 33(8) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la couverture obligatoire de tous les médicaments essentiels pour les femmes sous le Régime d'assurance-médicaments sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 212.

---

M. WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 212 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. WIEBE intervient.

MM. HELWER, GERRARD, LINDSEY et MALOWAY posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. HELWER, JOHNSON et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

**POUR**

ALLUM  
ALTEMEYER  
CHIEF  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMOUREUX

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SWAN  
WIEBE..... 15

CONTRE

CLARKE  
COX  
CURRY  
EWASKO  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN  
MICHALESKI

MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
SCHULER  
SMITH  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI ..... 29

---

M. SARAN présente la proposition suivante :

Proposition n<sup>o</sup> 10 : Bien refléter l'histoire des nouveaux arrivants dans les programmes d'études provinciaux

Attendu :

que les Canadiens et les Manitobains adhèrent avec passion aux principes de la diversité, du multiculturalisme et de la défense des droits de la personne;

que de nombreuses vérités historiques au sujet de la relation du Canada avec les immigrants ont été exclues des programmes d'études provinciaux, malgré les excuses officielles de la part du gouvernement fédéral et les campagnes d'éducation lancées par des groupes de défense et des survivants;

que plus de 300 passagers punjabis à bord du Komagata Maru se sont vu refuser l'entrée au Canada en vertu de la loi sur le passage sans escale et qu'ils ont dû rester à bord pendant deux mois avant d'être renvoyés en Inde;

que le gouvernement canadien a imposé une taxe d'entrée visant à décourager l'immigration provenant de la Chine, avant d'adopter la *Loi de l'immigration chinoise* de 1923 qui a mis fin à toute immigration chinoise;

que, de 1941 à 1949, le gouvernement canadien a systématiquement placé de force les Canadiens japonais dans des camps d'internement, a vendu leurs entreprises, maisons et biens, a répandu des rumeurs à l'effet qu'ils étaient des espions, les a privés de leurs droits et a restreint leurs droits de propriété;

que près de 9 000 Ukrainiens Canadiens ont systématiquement été arrêtés et internés dans des camps partout au pays, où ils ont été forcés d'accomplir des travaux pénibles après la Première Guerre mondiale;

que 900 réfugiés juifs fuyant le régime nazi à Hambourg ont plaidé auprès du gouvernement canadien pour qu'il permette à leur navire, le St. Louis, d'accoster, mais que le gouvernement a refusé et qu'ils ont dû repartir pour l'Europe où nombre d'entre eux sont morts dans des camps de concentration;

que le Canada et les Canadiens ont accueilli des dizaines de milliers de réfugiés de la mer vietnamiens à la fin des années 1970 et au début des années 1980 au cours d'une opération massive de réinstallation;

que le Canada a l'obligation d'accueillir les réfugiés syriens fuyant l'une des plus grandes crises humanitaires de l'histoire et de les aider à s'installer ici de façon responsable et respectueuse;

que le gouvernement provincial a la responsabilité de faire en sorte que le Manitoba demeure une province inclusive qui accueille les nouveaux arrivants en leur offrant les services, l'éducation et les possibilités qui leur permettront de réussir,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à mettre à jour les programmes d'études provinciaux afin de refléter les mauvais traitements que le Canada a fait subir à ces groupes par le passé et à célébrer, à appuyer et à protéger tous les résidents du Manitoba grâce à l'éducation.

Il s'élève un débat.

M. SARAN intervient.

M. MALOWAY, M. le *ministre* MICKLEFIELD, MM. ISLEIFSON et SMITH ainsi que M<sup>me</sup> KLASSEN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* MICKLEFIELD et M. SARAN interviennent. M. ISLEIFSON exerce son droit de parole jusqu'à 11 h 55 et le conserve pour la reprise du débat.

---

Conformément au paragraphe 23(5) du *Règlement*, le vote sur la proposition de M<sup>me</sup> KLASSEN est reporté à 11 h 55.

Proposition n°9 : Importance de la prestation intégrée des services destinés aux enfants et aux familles au Manitoba

Attendu :

que l'intégration des services de protection des enfants aux autres services connexes qui leur sont destinés dont la santé publique, le counselling, la prévention de l'ETCAF, la santé maternelle et infantile et les soins de garde s'est révélée un succès lorsqu'il s'agit de mieux appuyer les enfants et les familles et de rompre le cycle d'appréhension des enfants;

que ce succès a été prouvé à Nelson House grâce au Nisichwayasihk Cree Nation Family and Community Wellness Centre et à Brandon grâce aux West Region Child and Family Services;

que l'intégration des services fonctionne très bien à Nelson House, qu'elle permet d'offrir un cercle de soins efficace pour chaque enfant et sa famille, qu'elle est conforme à la méthode des indices de sécurité largement utilisée pour assurer la sécurité des enfants et qu'elle aide les familles à rester ensemble;

qu'à Nelson House, cette méthode a entraîné une diminution frappante de la criminalité chez les jeunes et des rechutes des dépendances et, plus important encore, une diminution de 43 % des appréhensions d'enfants et des retraits de leur foyer;

que le modèle de prestation intégrée des services aux familles et aux enfants jumelée à une approche multidisciplinaire rassemble tous les organismes touchés afin qu'ils déterminent la meilleure façon de procéder pour s'occuper de chaque enfant;

que cette méthode permet à tous les organismes de comprendre le rôle de chacun en ce qui a trait au bien-être de l'enfant;

que cette collaboration remédie aux problèmes de chevauchement et de dédoublement des services fournis par des organismes déjà surchargés,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'importance de la prestation intégrée des services prévoyant une approche multidisciplinaire pour aider les enfants et les familles et exhorte le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour mettre en place ce modèle de coopération et de partenariat dans d'autres organismes partout au Manitoba.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

ALLUM  
ALTEMEYER  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
FIELDING  
FONTAINE  
FRIESEN  
GERRARD  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
KINEW  
KLASSEN  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
LAMOUREUX  
LINDSEY  
MALOWAY

MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
MARTIN  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
REYES  
SARAN  
SCHULER  
SMITH  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
SWAN  
TEITSMA  
WIEBE  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI ..... 43

CONTRE

..... 0

---

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* FRIESEN dépose :

le rapport de la Caisse d'assurance collective de la fonction publique pour l'exercice se terminant le 30 avril 2016;

(Document parlementaire n° 81)

le rapport sur les cautionnements professionnels prévu à l'article 20 de la *Loi sur les officiers publics* daté du 27 octobre 2016.

(Document parlementaire n° 82)

---

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de Charlotte Wood, la Mère nationale de la Croix d'argent du Souvenir.

M<sup>me</sup> FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. MARTIN et WIEBE, M. le *ministre* SCHULER, M<sup>me</sup> KLASSEN ainsi que M. HELWER font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à maintenir les dispositions législatives actuelles en matière d'accréditation des syndicats, qui favorisent l'équilibre et l'équité, plutôt qu'à envisager de rendre plus difficile l'organisation des travailleurs.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FRIESEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

**Jeudi 27 octobre 2016**

---

M<sup>me</sup> FONTAINE, MM. LAGIMODIERE et ALTEMEYER, M<sup>me</sup> la *ministre* COX, M. CHIEF ainsi que M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON interviennent. M. WIEBE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger